



## A la une !

Élections municipales 2020. 10 idées clés pour rédiger votre programme électoral sur les thèmes agriculture, alimentation et climat !

---

# Alimentation, agriculture, climat : les 10 actions municipales clés pour votre programme 2020

Document synthèse Prezzi : <https://prezi.com/view/EcihBn7INbpiq9N6TMvZ/>

*Vous présentez votre candidature aux **prochaines élections municipales** ?*

*Vous souhaitez mobiliser une équipe municipale de votre commune sur les **enjeux alimentation agriculture et climat** ?*

**Ce document est fait pour vous.**

*Vous pouvez vous inspirer des actions proposées et des initiatives locales présentées ici. La plupart sont menées dans le Morbihan.*

*D'autres le font déjà avec succès. Pourquoi pas **vous** ?*

Nos concitoyens sont de plus en plus sensibles à **l'importance de la santé**, de la **qualité de la nourriture**, à **l'environnement**, au **climat** et aux **emplois locaux**.

La relocalisation d'une alimentation de qualité nous promet de nombreuses retombées vertueuses : le maintien d'une agriculture de proximité, la protection des écosystèmes et de la biodiversité, la préservation de la santé des habitants, la création d'emplois locaux, une meilleure adaptation de notre territoire aux effets du changement climatique, une notoriété positive favorisant l'attractivité du territoire...

**L'agence Santé publique France** recommande:

- d'augmenter la consommation de fruits et de légumes en privilégiant les produits locaux et de saison
- de diminuer notre consommation de viande et de charcuterie
- de limiter les produits ultra-transformés

Les **collectivités locales** peuvent favoriser ces démarches pour le bien-être des habitants et pour l'intérêt général.

Si l'Etat a la charge de définir la politique alimentaire, aucun texte n'attribue de compétence spécifique à une Collectivité Territoriale dans le domaine de l'alimentation. C'est donc à partir de la diversité et de la complémentarité de leurs compétences que les Collectivités Territoriales vont pouvoir agir directement ou indirectement sur l'alimentation. Ce manifeste a été conçu pour vous montrer que les possibilités d'actions sont nombreuses et peuvent être efficaces dès lors qu'elles sont coordonnées et qu'elles s'appuient sur une coopération entre les acteurs.

A partir des initiatives présentées lors de la **journée professionnelle « alimentation, agriculture et climat »** organisée par **Clim'actions** et ses partenaires le 5 octobre 2018 à Vannes, voici le Top 10 des actions phares qui peuvent nourrir vos programmes municipaux de 2020:

## **1. « Mettre en place une restauration collective locale et bio »**

### **Pourquoi :**

De la santé des enfants à celle des producteurs, cette action directe bénéficie à tous, en plus d'agir pour le climat et pour le développement de l'économie locale. La régie directe permet la maîtrise de l'approvisionnement, de la transformation et de la qualité des repas.

### **Condition préalable :**

Gestion de la restauration collective en régie. Cela suppose de disposer d'une cuisine équipée et adaptée sur place ou une cuisine centrale.

### **Comment :**

Réduire le gaspillage alimentaire, revoir la façon de commander ses produits, retravailler les grammages notamment ceux de la viande, se réapproprier la saisonnalité, retravailler ou accentuer le travail des produits frais, Développer les céréales et légumineuses, concevoir une régie maraîchère municipale, optimiser les déplacements des livraisons, supprimer les bouteilles plastiques et tous les

contenants en plastiques. Avoir recours à des intermédiaires dans la chaîne agroalimentaire peut également constituer une voie de diffusion du bio dans vos cantines.

### **Initiatives locales inspirantes :**

Neuillac (cuisinier Sébastien Jégourel)  
Sulniac (Adjointe municipale Martine Cartron)  
Langouët (Maire - Daniel Cueff)  
Vannes (régie maraîchère municipale)

### **Organismes d'appui et conseil :**

Le réseau FRAB (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne)  
le GAB (accompagnement)  
Bruded (ressources et partage d'expériences)  
les Communautés de Communes animant un PAT (plan alimentaire territorial)

### **Guides pratiques et méthodologiques:**

- 17 retours d'expériences pour développer la restauration collective bio et locale Bruded
- Manger bio et local en restauration collective AlimenTerre Pays de Vannes
- Cantine bio le guide pratique des parents - Collectif 'un plus bio'
- Guide de la restauration collective responsable à l'attention des collectivités et des entreprises CIVAM et Fondation Nicolas Hulot
- Pour les accompagner dans l'approvisionnement local et de qualité, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a mis à disposition des acheteurs publics de la restauration collective la boîte à outils LOCALIM :  
<https://agriculture.gouv.fr/localim-la-boite-outils-des-acheteurs-publics-de-restauration-collective>

## **2 . « Soutenir les producteurs locaux »**

### **Pourquoi :**

Pour dynamiser l'économie et l'emploi local non-délocalisable et tendre ainsi vers une autonomie alimentaire du territoire en agissant sur le climat.

### **Comment :**

Être à l'écoute et mettre en relation les acteurs locaux, valoriser leurs produits, favoriser les circuits courts, faire connaître les producteurs aux visiteurs, réaliser et mettre à jour la signalétique vers les lieux de productions (fermes, ostréiculteurs etc).

### **Initiatives locales inspirantes :**

Autonomie des exploitations laitières (Guillaume Février CPIE Belle-île)  
Bien manger en pays Auray (Nadège Belloir Pays d'Auray)  
Projet Alimen'Terre (Nina Trallero GMVA)

### **Organismes d'appui et conseil :**

le GAB 56 (accompagnement)  
CIVAM  
Collectivités territoriales animant un PAT  
le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

### **Les guides pratiques et méthodologiques :**

(les guides seront en lien sur le site de clim'actions) :

- Agriculture biologique et développement local, un guide pour les élus et agents des collectivités territoriales par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, en partenariat avec l'Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques et l'Association des Maires de France. 2014
- Où sont l'offre et la demande alimentaire dans le pays de Vannes ?  
Alimenterre
- Terre d'avenir 20 ans d'expériences « vers l'agro écologie témoignage, conseils évolutions » Nature et culture

## **3. « Soutenir des initiatives locales en faveur d'une alimentation locale et durable »**

### **Pourquoi :**

Répondre aux problématiques liées à la production et distribution de l'alimentation en favorisant les initiatives existantes créatrices d'emplois.

### **Comment :**

Il peut s'agir d'un soutien financier ou d'une mise à disposition de moyens (matériels, humains, formations, etc). Il peut également s'agir d'un soutien indirect, en informant les habitants et les nouveaux arrivants de l'existence de ces initiatives.

*Exemples : AMAP, Gase, magasins de producteurs, Jardins de Cocagne, monnaies locales .*

#### **Initiatives locales inspirantes :**

Abattoir de proximité (Chambre Agriculture du Morbihan - Christophe Tachez)  
L'atelier de l'épicerie (Stéphanie Bourne)  
Clic Ta Berouette (Gab56 Fabien Tigeot)

#### **Organismes d'appui et conseil :**

Communautés de Commune  
GAB (accompagnement)  
Bruded (ressources et partage d'expériences)

## **4. « Préserver le foncier agricole et en orienter les usages »**

#### **Pourquoi :**

Favoriser l'installation vers des systèmes agricoles respectueux de l'environnement et de la santé de tous afin de maintenir l'emploi et soutenir l'économie locale, ceci en prenant part à la gestion du foncier agricole.

#### **Comment :**

Calculer les surfaces agricoles nécessaires à la commune, Préserver les terres agricoles par le PLU, accompagner la conversion des terres, louer les terres agricoles communales en bail agricole pour aider à la l'installation et/ou conversion

#### **Initiatives locales inspirantes :**

Convertisseur de Terre de Liens : <http://convertisseur.terredeliensnormandie.org/>  
PLU de Séné qui préserve l'environnement en s'appuyant sur les agriculteurs (Luc Foucault, Maire de Séné)

#### **Organismes d'appui et conseil :**

Communautés de Commune animant un PAT  
GAB (accompagnement)  
Bruded (ressources et partage d'expériences)  
PNR  
Terre de Liens  
La Marmite  
le CIVAM

*Contact :*  
*communication@climactions-bretagnesud.bzh*  
*06 30 98 66 15*



### **Guides pratiques et méthodologiques:**

Objectif « zéro artificialisation nette »

Éléments de diagnostic

Commissariat général au développement durable, 2018

Ma commune sans pesticides le guide des solutions - Ministère de la transition écologique et de la solidarité, 2018

## **5. « Promouvoir et favoriser l'éducation à la nature et à l'alimentation »**

### **Pourquoi :**

L'école et la cantine sont des lieux d'apprentissage sur ce que l'on mange et sur l'origine des produits, permettant ensuite d'adopter des comportements alimentaires vertueux pour la santé et l'environnement.

### **Comment :**

Soutenir des actions pédagogiques dans les écoles et familles, Participer au développement des jardins pédagogiques dans les écoles, Produire des fruits et légumes à proximité des écoles et intégrer la récolte dans la restauration collective...

### **Initiatives locales inspirantes :**

Redon agglomération et Clim'actions

Restauration scolaire pédagogique de Bouvron

Neuillac et son potager communal

Jardins pédagogiques dans les écoles (OCCE - Alain Le Guellec)

## **6. « Réduire les déchets alimentaires »**

### **Pourquoi :**

Dans la restauration collective lors de la préparation jusqu'au service, les déchets alimentaires représentent une part importante des dépenses financières qui peuvent être minimisées. Les déchets peuvent être valorisés pour éviter de devenir une charge.

### **Comment :**

Initier un projet et identifier les actions prioritaires. Sensibiliser les convives. Gérer l'approvisionnement et le service. Mobiliser les professionnels liés à la restauration.

Contact :

[communication@climactions-bretagnesud.bzh](mailto:communication@climactions-bretagnesud.bzh)

06 30 98 66 15



Mettre en place des poulaillers dans ou à proximité des écoles, des composteurs, lancer des défi zero déchet ...

#### **Initiatives locales inspirantes :**

Réduire déchets en restauration collective avec le Gab, Supprimer l'usage des plastiques, utiliser correctement des composteurs

Ademe : <https://www.optigede.ademe.fr/alimentation-durable-gaspillage-alimentaire>

#### **Guides pratiques et méthodologiques:**

Comment réduire le gaspillage alimentaire au sein de sa restauration collective ? éléments de méthodes et recueil de pratiques auprès de CPIE, 2012

Ademe déchets alimentaires : <https://www.optigede.ademe.fr/>

## **7. « Favoriser l'accès à l'alimentation locale et saine pour tous »**

#### **Pourquoi :**

Pour rendre accessible une alimentation de qualité pour tous et engendrer du bien être individuel et collectif.

#### **Comment :**

Favoriser une restauration collective accessible financièrement, initier les défis familles à l'alimentation positive, promouvoir et développer des jardins familiaux, journée festive sur l'alimentation locale, restaurer les vergers et valoriser les productions.

#### **Initiatives locales inspirantes :**

Défi Pays de Vannes (AlimenTerre Pays de Vannes)

CAUE 56

Fête du lait

Foire Bio de Muzillac (terre en vie)

## **8. « Faire place à la nature dans les lieux urbanisés ».**

#### **Pourquoi :**

Pour reconnecter les citoyens avec la nature et favoriser la biodiversité, mais aussi pour rendre les villes vivables en période de grosse chaleur. Le cadre de vie est un critère majeur d'attractivité pour votre commune !

### **Comment :**

Protéger les ressources en eau, la terre et la biodiversité. Impliquer les habitants et rendre visible leur engagement (ex : autocollants "engagés pour la biodiversité!" sur leur boîte aux lettres). Vous pouvez proposer des engagements individuels variés : installation de bandes fleuries mellifères dans les jardins, fabrication d'hôtels à insectes, de nichoirs ou de composteurs, entretien d'un potager ou encore utilisation de paillages.

A l'échelle de la municipalité, vous pouvez aussi distribuer des graines de fleurs pour pollinisateurs dans les espaces publics. Promouvoir et développer des jardins partagés ainsi que l'utilisation de composteurs, prendre en compte la biodiversité dans les aménagements urbains, organiser des trocs de plants et graines, créer des jardins pédagogiques dans les écoles, informer sur les dangers des pesticides et sur les programmes de protection de la biodiversité (Ligue de Protection des Oiseaux par exemple) ou encore encourager les services civiques de préservation de l'environnement.

### **Initiatives locales inspirantes :**

Fleurir son pas de porte à Préfailles

Jardin intergénérationnel à Languédias

Prise en compte de la biodiversité dans les projets communaux et intercommunaux

## **9. « Informer les habitants sur les indicateurs de qualité environnementale »**

### **Pourquoi :**

Communiquer auprès des citoyens sur les facteurs de décisions d'actions, gagner en transparence sur les projets pour faciliter l'accessibilité sociale.

### **Comment :**

Communiquer les données de surfaces agricoles, qualité des eaux, de l'air, rendre accessible sur le site de la commune les informations des observatoires publics. Organiser des ateliers d'échange et des rencontres avec les habitants pour leur présenter la façon dont la municipalité appréhende ces indicateurs de qualité environnementale.

### **Initiatives locales inspirantes :**

Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC)

Opération Jour de la nuit

Parcours pédagogiques

Fêtes de la nature

Opération « sauvages de ma rue »

## **10. « Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT) »**

### **Pourquoi :**

Pour développer une agriculture et une alimentation de qualité sur le territoire tout en intégrant les enjeux environnementaux. Pour consolider des filières territorialisées et développer une économie locale.

Un PAT est un outil à **3 dimensions** :

- Une dimension économique :

structuration et consolidation des filières dans les territoires et mise en adéquation de l'offre avec la demande locale ; contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles sans lesquels la production n'est pas possible.

- Une dimension environnementale :

développement de la consommation de produits issus de circuits de proximité ; valorisation d'un nouveau mode de production agro-écologique, dont la production biologique.

- Une dimension sociale :

c'est un projet collectif, fondé sur la rencontre d'initiatives, et regroupant tous les acteurs d'un territoire ; il contribue à une identité et une culture du territoire et permet de valoriser les terroirs

### **Comment :**

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective. Tout projet commence par un diagnostic de territoire partagé par les acteurs locaux et la mise en place d'une instance collégiale pour suivre l'état d'avancement du projet.

*Contact :*

*communication@climactions-bretagnesud.bzh*

*06 30 98 66 15*



### **Initiatives locales inspirantes :**

PAT de Redon agglomération (Chloé Petetin)

PAT du Pays de Lorient

Auray agglomération (Nadège Belloir)

GMVA (projet Alimenterre)

### **Guides pratiques et méthodologiques:**

Construire un projet alimentaire territorial, méthodologies croisées & modes projets d'IUFN et mode labo'm21 par l'IUFN et le département de la Gironde, 2016

Construire votre projet alimentaire territorial pour rapprocher production locale et consommation locale

Ministère de l'agriculture

Construire une stratégie de financement d'un PAT, guide méthodologique juin 2018

Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial

Lien pour vous rendre sur le réseau national des PAT <http://rnpat.fr/>

*Contact :*

*communication@climactions-bretagnesud.bzh*

*06 30 98 66 15*



## Annexes : ZOOM bon à savoir ...

### Clause générale de compétence des communes

Par principe, au-delà des compétences fixées par la loi, les CT peuvent prendre en charge les intérêts généraux de leurs administrés. Ce principe est appelé « clause générale de compétence ».

Initialement reconnue à toutes les CT, cette clause générale de compétence ne vaut désormais que pour les communes.

Pour agir sur la base de cette clause générale de compétence, la commune :

- ne doit pas intervenir sur une compétence attribuée par la loi à une autre personne publique.
- doit justifier d'un intérêt public local. Cette notion est difficile à circonscrire et donc à mettre en œuvre. L'intérêt public local doit correspondre à un besoin de la population ou être bénéfique à la population située sur la circonscription territoriale de la commune. Il naît souvent d'une insuffisance ou d'une défaillance de l'initiative privée, la commune agissant alors pour compenser l'absence de service. Cette forme d'action a été reconnue par les autorités juridiques à condition qu'elle ne remette pas en cause le principe de liberté du commerce et de l'industrie, ainsi que le jeu de la libre concurrence.

### Trois rapports spéciaux du GIEC (sixième cycle) :

- en octobre 2018, un premier rapport Spécial sur l'impact d'un réchauffement global de 1,5 °C au-dessus des niveaux pré-industriels et sur les trajectoires d'émission de gaz à effet de serre correspondantes. Ce rapport répond à une demande de la 21e session de la Conférence des Parties (COP 21) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

<https://www.ipcc.ch/sr15/>

*La traduction en français par le collectif citoyens pour le climat*

<https://citoyenspourleclimat.org/2019/03/24/informations/>

- en août 2019, un deuxième rapport spécial sur les liens entre le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres.

<https://www.ipcc.ch/srccl-report-download-page/?fbclid=IwAR3jr-Vcjqj9VBeazMsosxvSMXP4A13IUMU64CRqb5S4FofO2Jw6heiz3RI>

- en septembre 2019, un troisième rapport spécial sur les liens entre le changement climatique, les océans et la cryosphère.

Contact :

[communication@climactions-bretagnesud.bzh](mailto:communication@climactions-bretagnesud.bzh)

06 30 98 66 15



## **Alimentation, agriculture et climat, État des lieux des politiques publiques et leviers d'action Réseau Action Climat, 2017**

L'agriculture a de nombreux liens avec le climat : responsable d'environ 20% des émissions de gaz à effet de serre, elle est très impactée par les évolutions du climat tout en étant une partie de la solution grâce à des pratiques agricoles peu émissives de gaz à effet de serre, séquestrant du carbone dans les sols et produisant des énergies renouvelables.

La mise en place de politiques d'atténuation du secteur agricole est rendue complexe sur plusieurs plans. Il s'agit tout d'abord d'un secteur diffus, composé d'une grande diversité de systèmes de production, vécus dans des contextes particuliers, rendant délicate la mise en œuvre des mesures à l'échelle nationale. De plus, les émissions de gaz à effet de serre agricoles sont principalement liées à des phénomènes biologiques (conditions climatiques, qualité des sols, etc.), parfois difficilement chiffrables. Les impacts économiques et sociaux des mesures climatiques sont également à prendre en compte, notamment sur les revenus des agriculteurs, et dans un contexte de crise notoire. Finalement, comme dans la plupart des secteurs économiques, des désaccords persistent concernant l'ambition des objectifs de réduction à atteindre entre les différentes parties prenantes. L'alimentation, par le biais de la demande, peut être un levier complémentaire pour faire évoluer les pratiques agricoles et les choix de production. Pourtant, la recherche de cohérence entre les politiques alimentaires et agricoles n'est pas encore suffisante. C'est pourquoi il est aujourd'hui important d'avoir une meilleure visibilité de l'intégration des questions climatiques dans les politiques publiques agricoles et alimentaires, de réfléchir à la cohérence de ces politiques entre elles et à la place des secteurs agricoles et alimentaires dans les politiques climatiques. Face à la complexité de ce paysage sociologique, institutionnel et politique, il est également capital d'identifier la manière dont la société civile, représentée par les organisations environnementales, de santé et de consommateurs en particulier, peut agir pour mieux intégrer les enjeux climatiques dans les leviers d'actions agricoles et alimentaires. C'est ce que propose cette étude: analyser la cohérence des politiques publiques agricoles, alimentaires et de lutte contre les changements climatiques, et proposer des recommandations en matière de politique publique et sur l'implication de la société civile.

## LOI EGALIM

Après avoir été adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable a été promulguée le 1er novembre 2018. Quels sont ses objectifs et que contient-elle concrètement ? Présentation des dispositions clés de la loi.

La loi issue des États généraux de l'alimentation poursuit **trois objectifs** :

- payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ;
- favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Cinq mesures phares pour la restauration collective :

- Des produits de qualité dans les assiettes
- Information des convives et affichage obligatoire de la nature des produits entrant dans la composition des menus
- Diversification des protéines et menu végétarien
- Interdiction des bouteilles d'eau et barquettes en plastique en restaurant scolaire
- Diagnostic du gaspillage alimentaire obligatoire

*Pour en savoir plus : fiche Ademe*

### Des témoignages d'acteurs

Daniel Cueff Maire de Langouet

*« Nous sommes à la préhistoire du développement durable. Tout est encore à inventer pour trouver des solutions à nos enjeux collectifs »*

Fiche Bruded